

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 17 janvier 1994

PREMIÈRE SESSION—TRENTE—CINQUIÈME LÉGISLATURE

[Traduction]

La trente-quatrième législature ayant été prorogée et les Chambres dissoutes par proclamation le mercredi 8 septembre 1993, puis les brefs ayant été émis et rapportés, les nouvelles Chambres ont été convoquées pour l'expédition des affaires le lundi 17 janvier 1994 et, en conséquence, se sont réunies le jour dit.

Le Parlement ayant été convoqué pour aujourd'hui, par proclamation de Son Excellence le Gouverneur général du Canada pour l'expédition des affaires, et les députés étant réunis:

M. Robert Marleau, greffier de la Chambre, donne lecture d'une lettre du sous-secrétaire du Gouverneur général annonçant que le très honorable Antonio Lamer, à titre de suppléant du Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat, à Ottawa, le lundi 17 janvier 1994, pour ouvrir la première session de la trente-cinquième législature.

Le gentilhomme huissier de la verge noire apporte le message suivant:

Membres de la Chambre des communes,

C'est le désir de l'honorable suppléant de Son Excellence le Gouverneur général que cette honorable Chambre se rende immédiatement auprès de lui dans la salle de l'honorable Sénat.

En conséquence, la Chambre se rend au Sénat. Le Président du Sénat dit alors:

Honorables membres du Sénat, membres de la Chambre des communes,

Je suis chargé de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général ne juge pas à propos de faire connaître, avant que la Chambre des communes n'ait choisi son Président conformément à la loi, les motifs qui l'ont porté à convoquer le Parlement, mais qu'il les exposera à 15 heures demain, le mardi 18 janvier 1994.

● (1125)

[Français]

Et les députés étant revenus à la Chambre des communes:

Le greffier de la Chambre: Conformément à l'article 3 du Règlement, j'invite M. Hopkins, député de la circonscription électorale de Renfrew—Nipissing—Pembroke, à prendre place au fauteuil.

* * *

[Traduction]

ÉLECTION DU PRÉSIDENT

Le président d'élection (M. Hopkins): Avant d'entamer l'ordre du jour proprement dit, je voudrais remercier les représentants de tous les partis à la Chambre des communes qui nous ont aidés à organiser l'élection à laquelle nous procédons aujourd'hui. Je remercie le greffier et le personnel de la Chambre pour l'attention qu'ils ont portée aux nombreux détails. Je veux aussi exprimer ma gratitude au sergent d'armes et aux personnes qui travaillent dans son secteur, y compris les constables, pour les services insignes qu'ils rendent à la Chambre.

Je souhaite la bienvenue à tous les députés, nouveaux et anciens, à cette trente-cinquième législature du Parlement du Canada.

[Français]

Merci beaucoup, bonne chance et bon scrutin.

Conformément aux dispositions du Règlement, la Chambre va maintenant procéder à l'élection d'un Président.

[Traduction]

Les députés dont le nom figure sur la liste des candidats pour le premier tour de scrutin sont:

Allmand, Warren	Milliken, Peter
Anawak, Jack	Nunziata, John
Gauthier, Jean—Robert	Parent, Gilbert
Harper, Elijah	Simmons, Roger
McLaughlin, Audrey	Terrana, Anna
McWhinney, Ted	Wood, Bob

M. Nunziata: Monsieur le Président, tout d'abord, je vous promets de ne pas chahuter le temps que vous occuperez le fauteuil. Ensuite, je demanderais que mon nom soit rayé de la liste, car il ne devait plus y figurer.

Le président d'élection (M. Hopkins): Je remercie le député de son intervention. Toutefois, les députés qui voulaient retirer leur candidature avaient jusqu'à 18 heures, hier soir, pour en informer le greffier. Il est trop tard pour modifier la liste avant la tenue du premier tour de scrutin, mais la Chambre a été saisie de la demande du député, et je suis certain qu'elle en tiendra compte.

● (1130)

En conformité du Règlement, la liste des députés qui ont retiré leur candidature ou qui sont inéligibles à la présidence a été déposée sur le pupitre de chaque député et l'on peut se la procurer au Bureau.